



Montreuil, le 28 octobre 2026

Objet : Appel à mobilisation reconductible à partir du 5 novembre 2026

À PARTIR DU 5 NOVEMBRE, AMPLIFIONS LA MOBILISATION !

SALAIRES, EMPLOI, CONDITIONS DE TRAVAIL, SERVICES PUBLICS : NOS REVENDICATIONS DOIVENT ÊTRE ENTENDUES !

La CGT-FAPT appelle l'ensemble des salarié·es du secteur des télécommunications à se mobiliser massivement par la grève et les manifestations à partir du 5 novembre, dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle unitaire.

Depuis plusieurs semaines, la colère sociale s'exprime avec force. Les mobilisations des 6, 8 et 13 octobre, le 14 octobre sur l'AGIRC ARCCO, puis celles des samedis 17 et 24 octobre, ont démontré que les exigences de justice sociale, de pouvoir d'achat et de services publics restent au cœur des préoccupations.

Les 17 et 24 octobre ont marqué une nouvelle étape dans l'élargissement de la mobilisation ! Près de 800 000 personnes ont participé aux rassemblements et manifestations partout en France. Jeunes, lycéennes, lycéens, étudiant·es, salarié·es, privé·es d'emploi et retraité·es ont exprimé un rejet profond des choix politiques et économiques qui dégradent les conditions de vie, fragilisent les services publics et accroissent les inégalités au profit des plus riches.

Cette mobilisation confirme que la colère ne se limite pas à une profession ou à une génération.

Si le gouvernement veut faire baisser la colère, il faut qu'il réponde aux légitimes revendications des lycéennes, lycéens et étudiant·es, et aux revendications qui s'expriment sur les salaires, les pensions, l'emploi, les conditions de travail, les services publics et une autre répartition des richesses.

Ce sont bien les choix budgétaires et le coût du capital qui sont en cause !

Dans les entreprises des télécommunications, le dépeçage de SFR menace des milliers d'emplois. Les salarié·es des entreprises de sous-traitance servent de variable d'ajustement pour des opérateurs sans scrupules ! Les réorganisations permanentes du secteur et les exigences de toujours plus de rentabilité pèsent ainsi sur les conditions de vie et de travail de milliers de salarié·es sur la France et au-delà !

La CGT invite tous les salarié·es du secteur des télécommunication à se réunir et décider collectivement des actions à mener et de leurs poursuites.

Sans attendre, nous les appelons à mettre en débat sur tous les lieux de travail, les propositions pour :

- **Augmenter les salaires**, le SMIC, les pensions, les minima sociaux et le point d'indice dans la fonction publique,
- **Instaurer le 13^{ème} mois en complément des autres rémunérations**
- **Obtenir des négociations salariales immédiates** dans les entreprises et les branches pour compenser la perte de pouvoir d'achat liée à la flambée des prix
- **Gagner l'égalité salariale immédiate entre les femmes et les hommes**
- **Améliorer les déroulements de carrière**,
- **Défendre les conditions de travail**, arrêter les réorganisations et mettre fin aux suppressions d'emplois qui dégradent la santé des salarié·es.
- **Exiger de l'emploi stable et qualifié**,
- **Exiger des négociations sur les organisations de travail**
- **Gagner la réduction du temps de travail à 32h/semaine**,
- **Renforcer les services publics**, garantir l'accès de toutes et tous à la communication, avec un véritable service public postal et des télécommunications sur l'ensemble du territoire,
- **Réorienter les richesses vers les besoins sociaux**, plutôt que vers les dividendes, les exonérations de cotisations patronales, les cadeaux fiscaux et les profits des grandes entreprises.

Les mobilisations de ces dernières semaines ouvrent des perspectives. À nous de les faire grandir pour imposer d'autres choix et gagner des avancées concrètes dans chaque service. C'est possible !

À partir du 5 novembre, toutes et tous mobilisé·es et toutes et tous en manifestation !



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : orange@cgt-fapt.fr

